

II. — TEMPS.

A. ÉPOQUE DE L'ACTION. — *Nombre ordinal.*

Veniet die dominica, hora tertia.

126. Le mot qui répond à la question **quand ?** (*quando ?*) se met à l'ablatif (nombre ordinal).

Il viendra dimanche à trois heures. Veniet die dominica, hora tertia.

B. DURÉE DE L'ACTION. — *Nombre cardinal.*

Regnavit tres annos ou tribus annis.

127. Le mot qui répond à la question **pendant combien de temps ?** (*quamdiu ?*) se met à l'accusatif (qqf. à l'ablatif).

Il a régné trois ans. Regnavit tres annos (ou tribus annis).

128. Le mot qui répond à la question **dans ou après combien de temps ?** se met à l'accusatif avec *post*.

Je partirai dans trois jours. Post tres dies proficiscar.

129. Le mot qui répond à la question **en combien de temps ?** se met à l'ablatif (quelquefois à l'accusatif avec *intra*.)

Il a fait cela en trois jours. Id fecit tribus diebus.

III. — QUANTITÉ.

Murus decem pedes altus. — Ab urbe distat viginti passus.

130. Le mot qui répond à la question **combien ?** se met à l'accusatif, quelquefois à l'ablatif, pour la *mesure* et la *distance*, et toujours à l'ablatif pour le *prix*.

Mur haut de dix pieds. Murus decem pedes altus.
Il est éloigné de vingt pas de la ville. Ab urbe distat viginti passus.
Ce livre coûte vingt as (20 sous). Hic liber constat viginti assibus.

IV. — MANIÈRE ET MOYEN.

Vincis forma. — Ferire gladio.

131. Le mot qui répond à la question **comment ?** se met à l'ablatif.

Vous l'emportez en beauté. Vincis forma.
Il est mort de faim. Fame interiit.
Frapper de l'épée ou avec l'épée. Ferire gladio.
Je tiens le loup par les oreilles. Teneo lupum auribus.
Il l'obtint par ses prières. Precibus impetravit.

N. B. — 1° Avec *se* rend par *cum*, quand il ne signifie pas *au moyen de*.

Il est venu avec son armée. Cum exercitu venit.

2° Par suivi d'un nom de *personne* et signifiant *par le moyen de*, se rend par *per*.

Il l'apprit par ses éclaireurs. Id per exploratores cognovit.

APPENDICE

La plupart des règles qui vont être données sur le *pronom* et le *verbe* ne sont que l'application des règles déjà connues de la syntaxe dont le n° est indiqué à la suite des exemples.

I. — PRONOM

132. Le pronom s'accorde en *genre*, en *nombre* et en *personne* avec le nom dont il tient la place, et il se met au *cas* voulu par sa fonction dans la phrase. — La grammaire française indique cette fonction.

133. Pronoms personnels.

<i>L'affaire est très importante, j'y donnerai mes soins (à elle).</i>	<i>Res est gravissima, huic operam dabo. (106).</i>
<i>J'ai vu votre maison et j'en ai admiré la beauté (la beauté d'elle).</i>	<i>Vidi tuam domum, et illius pulchritudinem miratus sum. (92)</i>
<i>Vous en êtes bien content (d'elle).</i>	<i>Illà sane contentus es (96).</i>
<i>J'aime cet enfant et j'en suis aimé (de lui).</i>	<i>Hunc puerum diligo et ab eo diligor (114).</i>

134. Pronom relatif.

<i>Dieu qui règne (sujet).</i>	<i>Deus qui regnat (87).</i>
<i>Dieu que j'aime (régime direct).</i>	<i>Deus quem amo (104).</i>
<i>Dieu dont nous admirons la Providence (régime du nom).</i>	<i>Deus, cujus Providentiam miramur. (92).</i>
<i>La récompense dont vous êtes digne.</i>	<i>Merces qua dignus es. (96)</i>
<i>Les livres dont je me sers.</i>	<i>Libri quibus utor. (112)</i>

135. Pronom interrogatif.

<i>Qui vous a racheté ? Jésus-Christ.</i>	<i>Quis te redemit ? Jesus-Christus. (s. e. me redemit) (87).</i>
<i>Que faites-vous ? qu'étudiez-vous ?</i>	<i>Quid agis ? (104) Cui rei studes ? (105)</i>
<i>Quoi de plus beau que la vertu ?</i>	<i>Quid virtute pulchrius ? (87).</i>

Se, Soi.

Superbi se laudant.

136. On traduit *se* par *sui*, *sibi*, *se* quand le verbe est *réfléchi*, c'est-à-dire quand le sujet est un être *animé* et qu'il fait sur lui-même l'action marquée par le verbe. — Sinon on traduit le plus souvent par le passif ou par un verbe neutre, selon le sens.

<i>Les orgueilleux se louent.</i>	<i>Superbi se laudant.</i>
<i>Ce mot se trouve dans Phèdre.</i>	<i>Hæc vox invenitur apud Phædrum.</i>
<i>Il se trompe, se tait, se promène.</i>	<i>Errat, tacet, ambulat.</i>

Le, lui, leur. — Son, sa, ses, leur.

Veniam sibi petivit. — Pater amat suos liberos.

137. Le, lui, leur, se traduit par *sui, sibi, se*, quand il représente le sujet de la proposition où il se trouve, ou d'une proposition dont il dépend. — Sinon, il se traduit par *is* ou *ille* (1).

Cet enfant a demandé grâce pour lui (enfant), et je désire que vous lui pardonniez. *Hic puer veniam sibi petivit, cupio autem ut illi ignoscas.*

138. Son, sa, ses, leur, se traduit par *suus*, etc., quand il représente le sujet ou un régime de la proposition où il se trouve. — Sinon, il se traduit par *ejus, eorum* (2).

Un père aime ses enfants, mais il hait leurs défauts. *Pater amat suos liberos, at eorum vitia odit.*
J'ai rendu à César son épée. *Suum Cæsari restitui gladium.*
J'aime cet enfant, son caractère est excellent et sa modestie le rend recommandable. *Hunc puerum diligo, ejus indoles est optima, et sua eum commendat modestia.*

N. B. — Quand *suus* représente un régime, il se place souvent à côté de lui.

II. — VERBE**A. — Mode infinitif.****INFINITIF ET GÉRONDIF**

139. L'infinitif français peut être, comme le substantif, soit sujet ou régime d'un verbe, soit régime d'un nom ou d'un adjectif. Il suit alors toutes les règles du nom sujet ou régime, et se traduit habituellement par l'infinitif pour les cas directs, et par le gérondif pour les cas indirects (V. n° 35).

140. Infinitif sujet.

C'est un péché et il est honteux de mentir. *Culpa est et turpe est mentiri.*
 Mentir est un péché, est honteux. (87 et 89).

141. Régime direct ou indirect d'un verbe.

Il aime à jouer. Il cessa de parler. *Amat ludere. Desiit loqui.* (104)
Il s'applique à plaire. *Placere studet.* (103)

142. Régime du nom et de certains adjectifs.

Le temps de lire l'histoire. *Tempus legendi historiam.* (92)
 Ou : de l'histoire devant être lue. Ou : *tempus legendæ historiæ.* (92)

(1) Pour connaître le mot que *le, lui, leur* représente, on fait la question *qui ?* devant ce pronom.

(2) Pour connaître le mot que *son, sa, ses* représente, on fait la question *de qui ?* après le mot que *son, sa, ses* détermine. Ex. : *Sa modestie le rend recommandable.* La modestie de qui ? de l'enfant. *Enfant* est régime de *rend* par le pronom *le*. Donc *sa* se traduit par *sua*.

Curieux de voir la ville. *Cupidus videndi urbem.* (97)
 Ou : de la ville devant être vue. Ou : *cupidus videndæ urbis.* (97)

N. B. — Quand l'infinitif français a un régime direct et est transitif en latin, l'emploi du participe en *dus* (gérondif passif), au lieu du gérondif actif, est facultatif avec le génitif et avec l'ablatif sans préposition. Il est obligatoire dans les autres cas. (Voir nos 143-145.)

143. Régime de l'adjectif marqué par à.

Impuissant à payer (ou incapable de payer). *Impar solvendo.* (94)
Impuissant à payer ses dettes. *Impar solvendis debitis.* (94)

N. B. — *Assuetus, accoutumé à*, quand il a pour régime un verbe, le veut à l'infinitif, au lieu du gérondif en *do*.

Accoutumé à supporter le travail. *Assuetus tolerare laborem.*

144. Régime de tendance ou de but.

Prompt à se fâcher. *Pronus ad irascendum.* (95)
Je vous exhorte à lire l'histoire. *Te hortor ad legendam historiam.* (110)
Il se leva pour répondre. *Surrexit ad respondendum.* (110)
 On dit aussi : *Surrexit responsurus, respondendi gratiâ, ut responderet.*

145. Complément de manière.

Il a appris en lisant. *Didicit legendo.* (131).
Il passe son temps à lire l'histoire. *Consumit tempus legendo historiam.*
 (131) Ou : *in legendâ historiâ.*

SUPIN

146. Supin en um. — L'infinitif français se traduit par le supin en **um**, quand il est régi par un verbe de mouvement, comme *aller, venir*, etc.

Je vais jouer. *Eo lusum.*

147. Supin en u. — L'infinitif français se traduit par le supin en **u**, quand il est régi par certains adjectifs suivis de *à*, après lesquels le verbe peut se tourner par le passif.

Chose admirable à voir (à être vue). *Res visu mirabilis, ou mirabile visu*
 (s. e. *negotium*).

148. Remarque. — Jamais en latin on ne joint une préposition à un infinitif. Si l'infinitif français est régi par *à, de, pour*, on le traduit, comme on vient de le voir, par l'infinitif, le gérondif ou le supin.

Si l'infinitif français est régi par une autre préposition, on tourne le plus souvent par une locution conjonctive, et le verbe se met à l'indicatif ou au subjonctif, selon le sens.

J'écrirai après avoir lu (après que j'aurai lu). *Scribam postquam legero.*
J'écrirai avant de lire (avant que je lise). *Scribam priusquam legam.*

B. — Mode participe.

Accord du participe

149. Le participe employé soit seul, soit avec l'auxiliaire *Sum*, s'accorde, comme l'adjectif, en genre, en nombre et en cas avec le mot auquel il se rapporte, et s'il a un régime, il le veut au cas demandé par le sens.

Un coq cherchant de la nourriture trouva une perle. *Gallus escam quærens margaritam reperit.* (86 et 104)
L'enfant interrogé par son père répondit. *Puer interrogatus a patre respondit.* (86 et 114)

Participe présent après *voir*, *entendre*, etc.

150. Quand après les verbes indiquant une opération des sens, comme *voir*, *entendre*, etc., l'infinitif peut se tourner en français par le participe présent, on le traduit en latin par le même participe que l'on fait accorder avec le régime direct de ces verbes.

Je l'ai vu entrer. (entrant) *Vidi eum ingredientem.* (86).

Ablatif absolu.

151. Quand un participe se trouve joint à un mot qui dans la phrase n'est ni sujet ni régime, ni représenté par un pronom, on met ce mot et ce participe à l'ablatif qui prend le nom d'*ablatif absolu*.

Les parts étant faites, le lion parla ainsi. *Partibus factis, sic locutus est leo.*

SYNTAXE DE LA PHRASE OU DES MODES

Les propositions dont peut se composer une phrase sont *dépendantes* ou *indépendantes* selon qu'elles sont ou non subordonnées à une autre.

La proposition indépendante est *simple*, si elle n'a pas de proposition sous sa dépendance : dans le cas contraire elle est appelée *principale*.

Ex. : *Dieu est saint* : proposition indépendante *simple*.

Je crois que Dieu est saint.

Je crois : proposition indépendante *principale*.

Que Dieu est saint : proposition *dépendante* ou *subordonnée*.

PROPOSITIONS INDÉPENDANTES

I. — PROPOSITION IMPÉRATIVE

152. Quand on *commande* ou *conseille*, on emploie en latin l'impé-

ratif à la 2^e personne, et le subjonctif à la première et à la troisième.

Laquais, chassez les mouches. *Puer, abige muscas.*
Aimons Dieu. *Amemus Deum.*
Qu'il s'en aille le traître. *Abeat proditor.*

153. Quand on *défend*, on emploie à toutes les personnes le subjonctif avec *ne*.

Qu'il ne sorte pas de la maison. *Domo ne exeat.*
N'insultez pas aux malheureux. *Ne insultes, ne insultetis miseris.*

On peut aussi dire à la 2^e personne : *Noli, nolite insultare miseris.*

II. — PROPOSITION OPTATIVE

154. Pour exprimer un *souhait*, on emploie le subjonctif avec *utinam*.

Puissé-je m'entretenir avec vous ! *Utinam tecum loqui possim !*

N. B. — On peut dire encore en français : *Plaise à Dieu, fasse le ciel que je puisse, — que ne puis-je, oh ! si je pouvais m'entretenir avec vous !*

PROPOSITIONS DÉPENDANTES OU SUBORDONNÉES

I. — PROPOSITION COMPLÉTIVE

La proposition complétive est ordinairement régime direct d'une autre à laquelle elle est unie en français par la conjonction *que* ou par un mot *interrogatif*.

Si le lien est la conjonction *que*, la complétive peut dépendre soit d'un verbe *déclaratif* : elle prend alors le nom de proposition *infinitive* ; — soit d'un verbe *volitif* : elle prend alors le nom de proposition *subjonctive*.

N. B. — Il est un moyen facile de distinguer ces deux sortes de verbes.

Le verbe *déclaratif*, de sa nature, gouverne en français le mode *indicatif* ou le *conditionnel*.

Le verbe *volitif* gouverne le *subjonctif*, ou du moins l'infinitif pouvant se tourner par le subjonctif. Ainsi on dira :

Déclaratif. — Je crois, je dis, je sais que telle chose *a été, est, sera, serait*.

Volitif. — Je veux, je conseille, je crains, je défends que telle chose *soit*.

A. — PROPOSITION INFINITIVE OU QUE RETRANCÉ

Credo Deum esse sanctum.

155. La conjonction *que* placée entre deux verbes, dont le premier est *déclaratif*, se retranche ; son verbe se tourne par l'infinitif et se met à l'accusatif ainsi que le sujet et l'attribut.

Je crois que Dieu est saint.
 Tournez : Je crois Dieu être saint. *Credo Deum esse sanctum.*
J'espère qu'ils viendront demain.
 J'espère eux devoir venir demain. *Spero eos cras venturos esse.*

Temps de l'infinitif à employer.

156. Principe général. — On emploie 1° le *présent* de l'infinitif, quand les actions des deux verbes se font ou se sont faites **en même temps** ;

2° le *parfait* de l'infinitif, quand l'action du second verbe s'est faite **avant** celle du premier ;

3° le *futur* de l'infinitif, quand l'action du second verbe doit se faire **après** celle du premier.

On mettra donc :

Au présent de l'infinitif <i>latin</i> ,	{ 1° le présent de l'indicatif <i>français</i> . 2° l'imparfait dépend. d'un verbe au passé.
Au parfait de l'infinitif,	{ 1° le parfait et le plus-que-parf. de l'indic. 2° l'imparfait dépendant d'un verbe au présent ou au futur.
Au futur simple de l'infinitif,	le futur simple et le conditionnel présent.
Au futur antér. de l'infinitif,	le conditionnel passé.

Présent.

Je crois que vous pleurez. *Credo te flere.*
Je croyais, j'ai cru, j'avais cru qu'il lisait. *Credebam, credidi, credideram illum legere.*

Parfait.

Je crois qu'il a lu hier. *Credo illum heri legisse.*
L'enfant dit qu'il n'était pas coupable, mais je crois qu'il mentait. *Puer negavit se esse nocentem, at credo illum mentitum fuisse. (1)*

Futur.

Je crois qu'il sera aimé. *Credo illum amatum iri.*
Je croyais que tu viendrais. *Credebam te esse venturum.*

Futur antérieur.

Je crois qu'il serait venu, si je l'avais invité. *Credo illum venturum fuisse, si invitasset.*

N. B. — Si devant l'imparfait et le plus-que-parfait veut son verbe au mode subjonctif. (V. n° 171).

Remarque. — Pour éviter une équivoque ou suppléer à un temps qui manque en latin, on doit parfois dans la proposition infinitive tourner l'actif par le passif et réciproquement, ou prendre une autre tournure.

Vous dites que Pierre aime Paul. *Dicis Paulum a Petro amari.*
Je crois qu'il est favorisé de Dieu. *Credo Deum illi favere.*
Il me semble que Paul imite Pierre. *Mihi videtur Paulus imitari Petrum.*

(1) On met *se*, quand *il* (qui doit se tourner par *lui*) représente le *sujet* de la proposition principale ; ce qui n'a jamais lieu, si ce sujet est de première ou de deuxième personne. (V. n° 137).

B. — PROPOSITION SUBJONCTIVE

Suadeo tibi ut legas — ne ludas.

157. De ou que placé entre deux verbes dont le premier est *volitif*, veut son verbe au subjonctif, et se traduit lui-même par **ut** sans négation, et par **ne** avec négation.

N. B. — On emploie toujours **ut** après *non committere*, et toujours **ne** après *dissuadere, cavere, timere*.

Je vous conseille de lire, de ne pas jouer. *Suadeo tibi ut legas, ne ludas.*
Dissuadez-le de partir. *Dissuade illi ne proficiscatur.*
Je me garderais bien, je n'aurai garde de vous quitter. *Non committam ut a te discedam.*
Prenez garde de tomber. *Cave ne cadas.*
Je crains que le maître ne vienne. *Timeo ne præceptor veniat.*
Je crains de ne pouvoir pas. *Vereor ne non possim.*

N. B. — 1° Si craindre est suivi de *ne pas*, on ajoute *non* à **ne**.
2° Pour les *temps* du subjonctif à employer, V. n°s 162-163.

Id impedit ne proficisceretur.

158. Après les verbes *empêcher, défendre, interdire, etc.*, *de ou que* se traduit par **ne** avec le subjonctif.

Au lieu de **ne** on met **quin**, si ces verbes sont accompagnés d'une négation ou d'une interrogation.

Cela m'a empêché de partir. *Id impedit ne proficisceretur.*
Je n'empêche pas, qui empêche Pierre de partir. *Non impedio, quis impedit quin Petrus proficiscatur.*
Il défend à ses soldats de tuer personne. *Interdicit militibus ne quemquam interficiant.*

Jussit pontem institui.

159. Ordonner et défendre, quoique *volitifs*, veulent après eux la proposition infinitive, quand ils sont traduits par *jubere* et *vetare*.

Il ordonna de construire un pont. *Jussit pontem institui.*
Il ordonna un pont être construit. *Deus vetat nos mentiri.*
Dieu nous défend de mentir.

C. — INTERROGATION INDIRECTE (1)

Dans l'interrogation indirecte, la subordonnée est unie à sa principale par l'un des mots interrogatifs ou exclamatifs suivants : *qui, quel, si* (dubitatif), *où, quand, combien, comme, comment, pourquoi*.

(1) L'interrogation est *directe* quand elle s'énonce sous forme de proposition indépendante, et *indirecte* quand elle s'énonce sous forme de proposition subordonnée.

Directe : *Est-ce qu'il dort?* — Indirecte : *Dites-moi s'il dort, qui équivaut à : Est-ce qu'il dort, dites-le-moi.*

Si est mis pour *est-ce que*, et se traduit comme lui, c'est-à-dire par **num** ou **ne**. Quand il y a deux *si*, le premier se traduit par **utrum** ou **ne** et le second par **an**.

Nescis quis ego sim.

160. Tout mot interrogatif entre deux verbes veut le second au subjonctif, quoiqu'il soit à l'indicatif en français.

<i>Vous ne savez pas qui je suis.</i>	<i>Nescis quis ego sim.</i>
<i>Dites-moi quelle heure il est.</i>	<i>Dic mihi quota hora sit.</i>
<i>Dites-moi si vous êtes heureux.</i>	<i>Dic mihi num sis felix.</i>
<i>Je doute s'il se porte bien.</i>	<i>Dubito num valeat.</i>
<i>Je ne sais s'il dort ou s'il écoute.</i>	<i>Nescio utrum dormiat an audiat.</i>
<i>Vous voyez combien je vous aime.</i>	<i>Vides quantum te amem.</i>

161. Remarque. — Après *douter que*, au lieu de **num** on met **quin**, si ce verbe est accompagné d'une négation ou d'une interrogation.

<i>Je ne doute pas, qui doute que la vertu ne soit aimable.</i>	<i>Non dubito, quis dubitat quin virtus sit amabilis.</i>
---	---

Concordance des temps du subjonctif.

I. RÈGLE POUR L'INFINITIF FRANÇAIS

162. Si le verbe subordonné, qui doit se mettre au subjonctif en latin, est en français au présent de l'infinitif, on le traduit par le présent du subjonctif, quand le verbe dont il dépend est au présent ou au futur, et par l'imparfait du subjonctif, quand le verbe dont il dépend est à un temps passé ou au conditionnel.

<i>Je vous conseille, je vous conseillerai de lire.</i>	<i>Tibi suadeo, tibi suadebo ut legas.</i> (V. n° 157.)
<i>Je vous conseillais, ai conseillé, avais conseillé, conseillerais de lire.</i>	<i>Tibi suadebam, suasi, suaseram, suaderem ut legeres.</i>

II. RÈGLE POUR L'INDICATIF ET LE SUBJONCTIF FRANÇAIS

163. Si le verbe subordonné est en français au mode indicatif ou subjonctif, on traduit le temps où il est en français par le même temps du subjonctif latin.

<i>Je crains qu'il ne vienne.</i>	<i>Timeo ne veniat.</i> (V. n° 157.)
<i>Je craignais qu'il ne vint.</i>	<i>Timebam ne veniret.</i>
<i>Je ne sais ce que vous faites, avez fait.</i>	<i>Nescio quid agas, quid egeris.</i>
<i>Je ne savais ce que vous faisiez, aviez fait.</i>	<i>Nesciebam quid ageres, quid egisses.</i> (V. n° 160.)

164. Remarque. — Ce qui, ce que, n'est interrogatif que s'il peut se tourner par *quelle chose*; autrement il se traduit par *quod* et veut l'indicatif.

Il a fait ce que je lui avais commandé. *Fecit quod ei præceperam.*

II. — PROPOSITION CIRCONSTANCIELLE 63

La proposition circonstancielle est complément circonstanciel d'une autre à laquelle elle est unie par une conjonction de subordination. Ces conjonctions gouvernent en général le même mode en latin qu'en français. Les quatre principales sont : **ut**, **cum**, **dum**, **si**

UT

165. **Ut** gouverne le subjonctif quand il signifie : 1° *afin que*, pour que ; 2° *que*, de sorte que.

Quand il y a négation, on remplace **ut**, *afin que*, par **ne** ; et **ut**, de sorte que, par **ut non**.

<i>Afin que je repose pendant le jour.</i>	<i>Luce ut quiescam.</i>
<i>Pour ne pas vous ennuyer.</i>	<i>Ne vobis tedium afferam.</i>
<i>Il est tombé de telle sorte qu'il s'est cassé la jambe.</i>	<i>Sic decidit ut sibi crus fregerit.</i>
<i>Cette étoile est si petite qu'on ne peut la voir.</i>	<i>Tantula est hæc stella ut videri non possit.</i>

166. **Ut** gouverne l'indicatif quand il signifie : 1° *dès que*, aussitôt que ; 2° *comme*, de même que

<i>Dès que je me fus éloigné de la ville.</i>	<i>Ut ab urbe discessi.</i>
<i>Comme l'on dit.</i>	<i>Ut aiunt.</i>
<i>De même que le feu éprouve l'or, ainsi...</i>	<i>Ut ignis aurum probat, sic...</i>

CUM OU QUUM

167. **Cum** gouverne le subjonctif, quand il signifie *puisque*.

<i>Puisque vous le voulez, l'avez voulu.</i>	<i>Cum id velis, volueris.</i>
<i>Comme la chose est ainsi.</i>	<i>Cum res ita se habeat.</i>

168. **Cum** gouverne l'indicatif, quand il signifie *quand*, *lorsque*.

<i>J'irai vous voir, quand je le pourrai.</i>	<i>Cum potero, te inuisam.</i>
<i>Quand il avait soupé, il s'en allait.</i>	<i>Cum cenaverat, abibat.</i>

169. Exception. — On emploie **cum** avec l'imparfait du subjonctif, quand le verbe subordonné est en français à l'imparfait de l'indicatif, et souvent aussi au participe présent.

On emploie **cum** avec le plus-que-parfait du subjonctif, quand le verbe est en français au passé antérieur, et souvent aussi au participe passé.

<i>Lorsque Athènes florissait.</i>	<i>Cum Athenæ flourerent.</i>
<i>Cicéron étant consul, la conjuration fut découverte.</i>	<i>Cum Cicero esset consul, detecta fuit conjuratio.</i>
<i>Lorsqu'il eut dit cela, il partit.</i>	<i>Cum hæc dixisset, profectus est.</i>
<i>Ayant saisi son épée, il se tua.</i>	<i>Cum arripisset gladium, seipsum occidit.</i>

N. B. — C'est surtout quand le participe présent et le participe passé français n'ont pas d'équivalent direct en latin qu'on les traduit par le subjonctif avec **cum**. On emploie aussi très souvent dans ce cas l'ablatif absolu.

Ex. : *Cicerone consule.* — *His dictis.* — *Arrepto gladio.*

DUM

170. Dum gouverne le subjonctif quand il signifie 1° *pourvu que*, 2° *jusqu'à ce que*, et *que* après le verbe *attendre*.

Pourvu que je porte mon bât. *Clitellas dum portem meas.*
Attendez que ou jusqu'à ce que le roi *Expecta dum rex adveniat.*
arrive.

Dum gouverne l'indicatif quand il signifie *tandis que*, *tant que*.
 On trouve souvent le subjonctif avec **dum** joint à l'imparfait.

Tandis que cela se passe, se passait. *Dum hæc geruntur, gerebantur.*
Tandis qu'un chien portait de la chair. *Dum canis ferret carnem.*

SI

171. Si devant l'imparfait ou le plus-que-parfait veut son verbe au subjonctif, quand le verbe dont il dépend est au *conditionnel*, autrement il gouverne l'indicatif, comme en français.

Si tu avais de la voix, aucun oiseau *Si vocem haberes, nulla prior ales*
ne l'emporterait sur toi. *foret.*
Si tu l'avais fait, je l'en aurais su gré. *Id si fecisses, tibi gratias egissem.*
Si je l'appelais, il s'en allait. *Quem si arcessiveram, abibat.*

172. Si devant le présent gouverne en général l'indicatif, mais il veut son verbe au futur, et habituellement au futur antérieur, quand le verbe dont il dépend est lui-même au *futur*.

Si tu veux la paix, prépare la guerre. *Si vis pacem, para bellum.*
Si vous voulez réfléchir, vous com- *Si cogitare volueris, rem percipies.*
prendrez la chose.

Remarque sur comme.

173. La conjonction française **comme** a trois sens :

1° *De même que*, *selon que*, **ut** avec l'indicatif.

Ut ignis aurum probat. — *Ut aiunt.*

2° *Puisque*, **cum** avec le subjonctif. — *Cum res ita se habeat.*

3° *Lorsque*, *pendant que*, **cum** avec le subjonctif devant l'imparfait et le passé antérieur.

Comme on le conduisait au supplice. *Cum ad supplicium duceretur.*

FIN.

DELHOMME & BRIGUET, Éditeurs, 83, rue de Rennes, PARIS.
3, AVENUE DE L'ARCHEVÊCHE, LYON.

OUVRAGES DU R. P. DOM BOUSSION

Moine bénédictin de la Congrégation de France,
Ancien professeur au Petit Séminaire de Montmorillon.

GRAMMAIRE LATINE SIMPLIFIÉE et augmentée de *Principes de traduction*.
Deuxième édition. 1 vol. in-8 cartonné. Prix **1 fr. 60**

« Sans vouloir déprécier personne, nous ne croyons pas qu'il ait paru jusqu'à ce jour une grammaire latine à la fois plus claire, plus concise, plus méthodique, plus complète et mieux rédigée que celle du R. P. Boussion. »
(*Univers*. — L'abbé BLEAU, aumônier du lycée de Poitiers.)

« Nous sommes de ceux qui ont blanchi dans le métier, et nous déclarons n'avoir jamais rencontré, parmi tant d'auteurs qui nous ont passé dans les mains, une autre *grammaire latine* qui ait encore valu celle-ci. C'est un chef-d'œuvre de logique, de clarté et de simplicité. »
(*Espérance de Nancy*. — F. J., ancien professeur.)

« Les qualités que nous avons louées dans la première édition de cet excellent ouvrage, clarté de l'exposition augmentée par l'emploi de tableaux synoptiques, concision dans l'énoncé des définitions et des règles, rapprochements fréquents de syntaxe entre le français et le latin, se retrouvent toutes dans cette édition nouvelle.

(*Polybiblion*. J. N. WAGNER.)

COURS D'EXERCICES ET DE THÈMES LATINS disposés dans l'ordre de la
Grammaire latine simplifiée.

Première partie : 1 vol. in-18 jésus, cartonné. **2 fr.**

Deuxième partie : 1 vol. in-18 jésus, cartonné. **2 fr.**

PRÉCIS DE GRAMMAIRE LATINE à l'usage des commençants.

In-8, cartonné. **0 fr. 80**

EXERCICES LATINS disposés dans l'ordre du PRÉCIS de grammaire latine.
(*Sous presse*.)

GRAMMAIRE GRECQUE SIMPLIFIÉE et augmentée d'un *Précis*.

1 vol. in-8, cartonné. **2 fr. 50**

Se vend séparément :

PRÉCIS DE GRAMMAIRE GRECQUE. Brochure in-8 de 32 p. Prix. **0 fr. 50**

GRAMMAIRE FRANÇAISE SIMPLIFIÉE. Cours élémentaire et cours
moyen, comprenant *théorie et exercices*.

1 vol. in-12, cartonné. **0 fr. 90**

« Voici une grammaire française élémentaire appelée au succès, parce qu'elle émane d'un professeur de grande expérience, qu'elle a toute la simplicité imaginable et qu'elle introduit partout la clarté et l'ordre. Ce que Dom Boussion a fait déjà pour le latin et pour le grec, il le fait aussi pour le français : il simplifie et il abrège. Sa *Théorie* est complète en 93 pages. Le reste du livre est consacré aux *Exercices* qui sont eux-mêmes choisis au mieux... Dom Boussion traite le *Verbe* avec un soin tout spécial, ramène pratiquement toutes les conjugaisons à une seule, en simplifiant étonnamment le mécanisme, et amoindrit de beaucoup la difficulté relative aux verbes irréguliers. »

(*Espérance de Nancy*. — F. J., ancien professeur.)

GRAMMAIRE FRANÇAISE. Cours supérieur. (*En préparation*.)

PRÉCIS D'ANALYSE grammaticale et logique, suivi d'exercices variés.

1 vol. in-18 jésus, cartonné. Prix. **0 fr. 75**